



ATTENTION AUX DEGATS DU GEL !

Au seuil de l'hiver, BELGAQUA, la Fédération belge du Secteur de l'Eau, attire l'attention de tous les consommateurs d'eau sur les précautions à prendre pour protéger leur compteur d'eau et leurs installations intérieures contre les dégâts du gel.

La réparation d'un compteur gelé sera toujours effectuée **aux frais du client/consommateur** imprévoyant. De plus, les ruptures de canalisations d'eau ou d'appareils suite au gel peuvent provoquer des dégâts matériels considérables dans les habitations.

Les dégâts dus au gel se produisent généralement lors de chutes brutales de la température sous les - 5 °Celsius, même lors de périodes de gel modéré persistant. Une isolation thermique autour du compteur et des conduites est utile pour les protéger des courants d'air glacial, mais ne suffit pas.

Les installations où l'eau est au repos ou qui sont peu employées sont les plus vulnérables. Il est donc conseillé aux propriétaires et occupants de chalets de week-end ou de résidences secondaires dans lesquels l'eau n'est pas utilisée en hiver de vidanger complètement leur installation.

Quelles mesures préventives peut-on prendre ?

- Avant l'hiver:

- * Vérifier que le robinet d'arrêt à l'entrée de l'installation ferme toujours complètement. Si ce n'est pas le cas, prévenez votre distributeur d'eau.
- * Contrôler si l'installation intérieure peut être vidangée. Les robinets-purgeurs situés près du compteur ne peuvent pas être bouchés.

- Veiller à ce que tous les locaux dans lesquels se trouvent des conduites d'eau restent à une température supérieure à 0°C.

- S'il n'est pas possible de chauffer un local soumis au gel, le placement d'un ruban chauffant électrique est recommandé. Ce ruban est enroulé autour du tuyau et recouvert d'une gaine isolante. Il faut toutefois être très prudent avec les tuyauteries en matière plastique, car elles pourraient fondre si l'apport de chaleur est excessif. On ne peut JAMAIS bricoler un ruban chauffant, mais il faut se procurer chez un spécialiste le système complet comprenant le ruban, les

fixations, la gaine isolante et le thermostat. Le ruban chauffant doit être branché sur une prise électrique comportant une mise à la terre.

- Les robinets extérieurs et tuyauteries situés dans un mur extérieur ou contre celui-ci doivent être surveillés tout spécialement. Si possible, il faut les vidanger.

Que faire si malgré tout les canalisations sont gelées ?

- S'il n'y a nulle part de l'eau dans la maison, c'est vraisemblablement que le raccordement est gelé. On peut le dégeler avec un sèche-cheveux (**jamais de flammes !**) en commençant à partir du robinet d'arrêt à l'entrée de l'immeuble. Appliquer patiemment un mouvement de va-et-vient avec le sèche-cheveux. L'eau commencera alors à s'écouler lentement. Faire attention aux robinets restés ouverts et ne pas chauffer trop fortement les tuyauteries en matière plastique.
- Si une partie seulement des tuyauteries intérieures est gelée, on les dégèlera aussi avec un sèche-cheveux, mais en commençant à partir du robinet de service et en allant vers le robinet d'arrêt à l'entrée de l'immeuble.
- Si on n'arrive pas à tout dégeler, des dégâts pourront se manifester lors du dégel. Pour éviter toute mauvaise surprise, il est préférable de fermer le robinet d'arrêt avant de quitter le logement ou avant d'aller se coucher.
- Lorsque l'installation est dégélée, ouvrir **légèrement** le robinet d'arrêt. Il est possible qu'une canalisation soit endommagée et provoque une inondation. Si tout est en ordre, rouvrir normalement le robinet d'arrêt.

N'oubliez pas que les plus gros dégâts apparaîtront au dégel. N'attendez donc pas pour signaler à votre distributeur d'eau tout problème constaté au compteur ou aux vannes d'arrêt.

MIEUX VAUT PREVENIR QUE GUERIR !

Des conseils sont donnés gratuitement, du lundi au vendredi, de 8 à 17 h, au 0800-14 6 14

